

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 02 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION : 25/10/2022
DATE D’AFFICHAGE : 03/11/2022
NOMBRE DE MEMBRES : - Inscrits : 18 - Présents : 15 - Absents : 3 - Votants : 15 - Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0
OBJET : Projet télégestion des armoires

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 02 novembre à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président.

Etaient présents : 15 membres sur 18 membres convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 3 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que la FDE 80 a obtenu une aide de 624 464 € du FACE (80%) sur un projet évalué à 780 579 € HT soit 936 695 € TTC d'équipement des armoires de commande d'éclairage public dans les communes rurales avec des horloges radio-synchronisées pouvant être rendues communicantes, représentant :

- 238 communes concernées (communes en maintenance FDE)
- 1288 armoires
- Et 25 000 points lumineux environ.

Le plan de financement est le suivant :

- FACE.....	624 464 €
- FDE	158 576 €
- FCTVA.....	153 655 € (16,404%)
	936 695 € TTC

Monsieur le Président présente les intérêts de ce projet de télégestion des armoires : amélioration de la maintenance, économie d'énergie et de déplacements :

- optimisation de l'allumage - extinction selon données socio-astronomiques, (permet d'optimiser l'allumage - extinction non seulement par rapport aux horaires de lever-coucher du soleil mais également selon la saison) : gain potentiel de 205 heures par an d'éclairage, potentiellement 340 MWh/an soit 50 000 € d'économie potentielle par an en électricité,
- possibilité de modifier à distance les horaires d'extinction ou de rallumage (évite déplacement d'équipes d'intervention), sollicitation croissante,
- possibilité de rendre flexible l'éclairage public : effacement de certaines armoires selon les circonstances de tension sur l'approvisionnement en électricité.

.../...

.../...

Le Bureau de la FDE 80, après en avoir délibéré, convient :

OBJET :
Projet télégestion des armoires

- d'avancer dans la réalisation de ce projet qui concerne uniquement les communes où la Fédération assure la maintenance ;
- d'en assurer le financement par la FDE sans contribution spécifique des communes autre que la cotisation pour la maintenance ;
- de souscrire les abonnements nécessaires au réseau LORA où c'est possible ;
- de se rapprocher de Somme Numérique qui a pour projet le développement du réseau LORA.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Président



Franck BEAUVARLET